

# COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

## ELUS REFERENTS :

- Monsieur François DECHY, maire de Romainville (93)
- Monsieur Stephen HERVE, maire de Bondy (93)
- Monsieur Jean-François VIGIER, maire de Bures-sur-Yvette (91)

## SUJET

### Les défis de la relance pour l'emploi : investir dans les filières de gestion des déchets

## CONTEXTE :

- La crise sanitaire a généré une crise économique d'ampleur qui impacte tous les secteurs et tous les territoires. Les pertes de chiffres d'affaires ont pu être colossales. Face aux difficultés, l'Etat et la Région Ile-de-France ont mis en place des aides financières pour les entreprises, mais au-delà de répondre aux problèmes de trésorerie, il faut aussi assurer aux entreprises de retrouver du chiffre d'affaires et donc de la consommation.
- Les communes, bien que n'ayant pas la compétence Développement économique, sont les interlocuteurs de toutes les entreprises en difficulté de leurs territoires et des populations qui s'inquiètent de la montée du chômage. Les communes et intercommunalités sont les mieux placées pour voir les réalités du terrain et souhaitent aussi agir en faveur du maintien de l'activité et de l'emploi sur leur territoire.
- Aussi, cette commission s'est donnée pour objectif cette année d'échanger sur les moyens de générer de l'emploi sur son territoire en menant des projets et des politiques d'investissement dans certaines filières porteuses. Cette séance portera ainsi sur la filière de gestion des déchets pour voir comment mener des projets dans ce domaine peut être bénéfique pour l'activité du territoire.
- Il s'agit de la deuxième séance de la commission Développement Economique. Les dates des séances suivantes sont disponibles sur le site internet AMIF. La prochaine séance aura lieu le jeudi 25 mars et portera sur « Les défis de la relance pour l'emploi : encourager les circuits courts alimentaires sur sa commune ».

## OBJECTIFS :

- Présenter des projets innovants pour la filière de gestion des déchets et voir l'impact qu'ils peuvent avoir en termes d'emplois pour leur territoire

# COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

## LES INTERVENANTS :

- **Thomas Hascoet**, Directeur Stratégie et Développement IDF de **Veolia**
- **Stéphane Persol**, Directeur du Développement chez **SEPUR**
- **Rami Hariri**, Directeur Territorial IDF Est et **Gaétan Quesnel**, Responsable Territorial et référent biodéchets de **GRDF**

## POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

- **Introduction de la séance par les élus référents :**

**Jean-François Vigier** souhaite la bienvenue à tous les participants. Les enjeux liés au développement économique en Ile-de-France ne manquent pas : pôles de développement des futurs gares du Grand Paris Express, pôles de compétitivité, secteurs clés... Toutefois, la situation sanitaire actuelle a conduit à privilégier les questions ayant trait à la crise et à l'impérieuse nécessité de favoriser la relance économique. Le thème de la gestion des déchets est ainsi lié à l'économie circulaire et aux richesses pouvant être produites à partir des déchets de nos territoires. Le biodéchet constitue un sujet d'avenir, car la loi imposera bientôt sa gestion aux communes.

- **Intervention de Thomas Hascoet, Directeur Stratégie et Développement IDF de Veolia :**

La gestion des déchets et le recyclage constituent des opportunités en termes de création d'emplois en Ile-de-France et se situent ainsi à l'intersection de 3 mouvements majeurs :

- Une gestion des déchets plus respectueuse de l'**environnement**
- Une pression exercée par le **citoyen**, qui a été écouté par les pouvoirs publics et donc une **règlementation** poussant à davantage de recyclage et moins de production de déchets
- Un rôle joué par le **secteur privé**, à travers les grandes marques qui suivent le mouvement des citoyens : des groupes tels que Danone ou Nestlé prennent des engagements importants sur la recyclabilité et l'inclusion de matières premières issues du recyclage dans leurs emballages

Veolia s'est positionné au sujet de la gestion des déchets et priorise ses missions selon les enjeux suivants : **développer l'accès aux ressources, préserver les ressources et renouveler les ressources**. L'entreprise représente 25 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 180 000 collaborateurs. Les activités exercées nécessitent une forte

## COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

main d'œuvre, et la croissance du groupe est génératrice d'emplois qui sont très liés aux territoires. La **gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie** sont les principales activités du groupe Veolia.

En France, la gestion des déchets représente environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et **Veolia est le plus gros producteur d'énergie verte en Ile-de-France**. L'activité recyclage et valorisation des déchets représente plus de 3000 collaborateurs en Ile-de-France. En France durant l'année 2021, plus de 1000 emplois sont à pourvoir dont 200 en Ile-de-France.

Les activités exercées étant très intenses en termes de main d'œuvre, les **ressources humaines sont au cœur de la création de valeur** pour Veolia. Une forte attention est ainsi portée à l'égard des collaborateurs, où la formation et l'alternance constituent des piliers essentiels. Ainsi, **4 centres de formation ont été créés en Ile-de-France** dans lesquels sont proposés plus de 18 diplômes. A l'avenir, Veolia continuera de créer des emplois en Ile-de-France : la région est le berceau de l'entreprise, là où se situent le siège ainsi que plusieurs activités essentielles telles que la recherche.

Plusieurs activités importantes sont au cœur de la **filière recyclage et valorisation des déchets de Veolia** :

- **Les déchets plastiques** : en moyenne, 33% des déchets plastiques sont recyclés en Europe contre seulement 24% en France. La France a donc encore des évolutions à mettre en place, qui représentent autant de perspectives existantes pour améliorer le recyclage du plastique. Veolia dispose de **4 usines** en France employant **1000 personnes** : c'est une activité créatrice d'emplois.
- **Les déchets issus du BTP** : sujet important, surtout en Ile-de-France, alors que la construction du Grand Paris Express génère **40 000 millions de tonnes de terre et de déchets issus du BTP**. Il s'agit de trier ce qui est valorisable ou ne l'est pas, et de trouver d'autres solutions que l'enfouissement. Veolia a investi dans une nouvelle **chaîne de tri haute performance à Bonneuil-sur-Marne** où **50 emplois** ont été créés.
- **Le biodéchet** : Un **centre de tri et de reconditionnement des biodéchets** a été créé en 2020 à **Villeneuve-Saint-Georges**. Les biodéchets occuperont effectivement une place importante au cours des prochaines années, car l'obligation de les trier à la source va nécessiter de mettre en place de nouvelles solutions. Le centre de Villeneuve-Saint-Georges est composé de **15 employés**, et est en mesure de reconditionner **50 000 tonnes de biodéchets par an**.

A l'avenir et de manière plus générale, les quantités de déchets enfouies en Ile-de-France devront être réduites de 50% et il sera nécessaire de trouver de nouvelles filières de valorisation. C'est ce que Veolia effectue pour les déchets non recyclables et ne pouvant

## COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

être incinérés, dans le cadre de la **production de combustibles solides de récupération**.

### ▪ Intervention de Stéphane Persol, Directeur du Développement chez SEPUR :

SEPUR est une entreprise indépendante opérant sur les métiers de la **collecte**, de la **propreté urbaine** et du **traitement des déchets et biodéchets**. L'entreprise emploie plus de 2650 collaborateurs. La filière déchets est génératrice d'emplois de 2 façons :

- **De façon directe** : en France, les métiers liés à l'environnement bénéficient d'une forte dynamique de croissance depuis plusieurs années : entre 2012 et 2017, on compte 133 000 actifs supplémentaires travaillant dans le domaine de l'économie verte. Il s'agit donc d'un enjeu pour les collectivités en termes de développement économique et cela sera sans doute amené à s'accélérer encore davantage au regard d'une réglementation qui se renforce. En effet, 2 leviers réglementaires poussent à la création d'emplois directs dans le secteur de la gestion des déchets :
  - **L'amélioration des performances de tri et l'extension des consignes**
  - **L'identification de nouveaux flux, du tri à la source à sa valorisation, comme le biodéchet**
- **De façon indirecte** : La mise en place et la modernisation de centres de tri des déchets et biodéchets impliquent la création d'emplois indirects tels que **ceux liés à la data, aux systèmes d'information, à la veille et au montage juridique...** Derrière tout l'écosystème de la filière déchets, il y a également les **bureaux d'études** ainsi que les **fournisseurs** de matériel.

Aujourd'hui, environ 20% des déchets sont triés, l'objectif étant d'arriver à 65% d'ici à 2035. SEPUR dispose actuellement de **176 centres de tri actifs, dont seulement 54 sont équipés des dernières technologies**. Dans ces centres, la productivité s'accélère et la mécanisation augmente. Dans un centre triant 30 000 tonnes de déchets, plus de 50 personnes travaillent. La filière de traitement des déchets génère donc de la création d'emplois.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi impose aux gros producteurs, produisant plus de 10 tonnes de déchets organiques par an, de valoriser ces déchets de façon spécifique. **Les collectivités et organismes opérant le traitement des déchets doivent donc s'organiser pour accueillir les biodéchets**. Les acteurs du métier se mettent ainsi en place progressivement, avec l'enjeu de s'inscrire dans le cadre d'une économie circulaire. Les collectivités territoriales ont leur rôle à jouer, notamment dans l'**orientation des jeunes vers ce secteur porteur d'emplois**, tant directs qu'indirects.

## COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

**La mobilité verte est aussi créatrice d'emplois.** 40% des transports sont effectués en mobilité verte, dont une grande partie au gaz. Cela crée de l'emploi chez SEPUR et en génère également chez ses fournisseurs. La gestion du bruit est incluse dans cette problématique : l'objectif est d'évoluer avec des gaz à effet de serre moins polluants mais aussi moins bruyants. Des compétences nouvelles se développent ainsi chez SEPUR, qui sont utilisées pour **accompagner les collectivités territoriales sur les questions de pollution de l'air et des nuisances sonores.** L'objectif est d'atteindre le 0% gazole d'ici à 2025.

- **Interventions de Rami Hariri, Directeur Territorial IDF Est et Gaétan Quesnel, Responsable Territorial et référent biodéchets de GRDF :**

Le groupe GRDF exerce historiquement l'activité de **concession, de maintenance et d'exploitation du réseau de gaz.** Depuis quelques années, la mission de service public confiée à GRDF a évolué vers **le montage et la création de la filière biométhane afin de verdir le gaz et ainsi participer à la transition énergétique.** Pour ce faire, 218 sites sont déployés en France représentant une capacité d'injection de 4 térawatt-heure (TWh). Le **biodéchet se retrouve en amont** de la production de biométhane. S'il est bon de produire du gaz vert, il est également nécessaire de l'utiliser : GRDF s'engage pour une mobilité verte.

En Ile-de-France, **19 sites injectent du biométhane en majorité issu de déchets agricoles.** Ce travail s'effectue de manière locale, avec la création d'emplois locaux. La filière des biodéchets en est encore à ses débuts, dans les prochaines années il s'agira de la développer ensemble. Si on ne regarde que la méthanisation, on estime qu'à l'avenir on peut atteindre 6 TWh produits, soit l'énergie nécessaire pour la circulation de 5500 bus ou le chauffage de 250 000 logements neufs.

En 2024, le tri à la source sera obligatoire pour l'ensemble des producteurs et des ménages. Il faudra ainsi trouver des solutions pour moins enfouir et moins incinérer les déchets afin de baisser l'emprunte CO2. Le cycle de valorisation des biodéchets par méthanisation est composé de plusieurs étapes : production, tri, stockage, collecte, préparation, méthanisation et retour à la terre. **Toute une chaîne de valeur est associée à ce processus, notamment composée d'associations, start-up, entreprises locales, bureaux d'étude et agriculteurs.** Le bénéfice est double pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : le traitement des biodéchets constitue à la fois une substitution à des ressources fossiles pour chauffer les bâtiments et faire rouler les véhicules, et à la fois une captation du méthane naturellement produit lors de la décomposition en matière organique.

L'engagement a été pris auprès du Gouvernement d'arriver à **10% de gaz vert en 2030,** mais la filière est convaincue qu'elle peut atteindre des niveaux encore supérieurs. Il s'agit d'une filière créatrice d'emplois : 7300 emplois existants portent sur le gaz vert, dont 3000

## COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

ont été créés entre 2018 et 2020. **On estime à 53 000 le nombre d'emplois potentiels dans la filière à l'horizon 2030.** Cela demande de nouvelles compétences et donc crée aussi des filières de formation.

De nombreuses **start-up** travaillent déjà sur la filière biodéchets. Il est intéressant de constater qu'elles se sont positionnées sur des maillons différents de la chaîne de valeur. Elles apportent ainsi une valeur technique, économique mais aussi sociétale : elles sont nombreuses à être des **entreprises sociales et solidaires**, et accueillent des personnes en réinsertion. Ainsi, 3 entreprises innovantes en Ile-de-France peuvent être citées pour exemple :

- **Moulinot à Stains** : entreprise sociale et solidaire de 84 employés spécialisée dans la sensibilisation au tri, la collecte et le prétraitement des biodéchets
- **Axibio à Saint-Cloud** : solutions de collecte, prétraitement et systèmes d'information assurant la traçabilité des biodéchets
- **Tryon à Carrières-sous-Poissy** : solutions de micro-méthanisation

Le rôle de GRDF est **d'accompagner les collectivités sur le sujet et de faire le lien entre tous les acteurs du monde des biodéchets** et la filière de biométhanisation au sein des territoires. Ainsi, les missions principales effectuées par GRDF sont les suivantes :

- **Informier** : sur les opportunités de valorisation des biodéchets en gaz vert local, sur les leviers à activer pour lancer un tel projet
- **Contribuer** : faire le lien entre collecte et méthanisation notamment pour les EPCI qui réalisent des études de valorisation des biodéchets en vue de 2024, sensibiliser les producteurs de biodéchets, intervenir au sein des écoles
- **Animer** : les services économie sociale et solidaire présents au sein de certaines collectivités, sensibiliser les industriels, mettre en relation les différents acteurs, développer des partenariats avec les universités

Finalement, il faut retenir que **la méthanisation va permettre de créer des emplois locaux** et consolider la filière biodéchets grâce à toute la valeur générée. Pour ce faire, il est nécessaire de mobiliser et rassembler l'ensemble des parties prenantes. **GRDF se rend à la disposition des collectivités territoriales pour les accompagner dans leurs projets et adopter une réflexion à l'échelle locale.**

### QUESTIONS / REPONSES :

***Est-ce que les start-up présentées, actrices de la filière biodéchets, sont toutes rattachées à GRDF ?***

- ➔ **Gaétan Quesnel** : Non ce n'est pas forcément le cas, bien que certaines d'entre elles entretiennent des relations de partenariat avec GRDF. Il n'est pas question de valoriser une start-up par rapport à une autre étant donné que GRDF accomplit une mission de service public. Le tout est d'identifier des solutions innovantes.

## COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

### *Existe-il des aides pour mettre en place la méthanisation des biodéchets sur nos territoires ? Aussi, le traitement des huiles est-il rentable ?*

- ➔ **Rami Hariri** : La biométhanisation est réalisée à 75% grâce aux biodéchets agricoles. Pour autant, l'autre solution utilisée est la captation d'autres gisements notamment dans les stations d'épuration. Pour les ménages, il paraît en effet compliqué d'envisager la méthanisation pour l'instant, mais des start-up sont en train de réfléchir à des solutions. Des aides peuvent sûrement être apportées par l'ADEME.

Concernant le traitement des huiles, les méthaniseurs peuvent en effet traiter une certaine quantité d'huile.

### *Comment prévenir les problèmes de contamination du gaz par des produits d'origine animale ?*

- ➔ **Rami Hariri** : Avant la méthanisation a lieu une phase complète d'hygiénisation du biodéchet. C'est aussi une des raisons pour lesquelles il faut procéder à l'évolution de centres de tri pour les moderniser. Dans tous les cas, les viandes ne sont pas jetées telles quelles dans le méthaniseur.
- ➔ **Stéphane Persol** : Pendant la phase d'hygiénisation, les produits sont soumis à des températures très élevées. Il n'y a pas de difficulté particulière tant que l'étape de l'hygiénisation est bien respectée.

### *Dans les 1000 postes actuellement en recrutement proposés par Veolia, comment les personnes en insertion peuvent-elles se positionner pour répondre au mieux aux besoins ?*

- ➔ **Thomas Hascouet** : En effet, 1000 postes sont prévus en France dont 200 en Ile-de-France. Les profils recrutés sont très divers : il y aura 10 à 15% de cadres et le reste des profils recherchés sont des conducteurs, des chauffeurs pour la collecte en milieu urbain... Il y aura des postes plutôt destinés à des BAC pro techniciens, BTS maintenance électronique mais aussi des ingénieurs BAC+5. Concernant l'insertion, Veolia tâche de travailler avec des entreprises sociales et solidaires comme Cèdre. Les politiques d'insertion professionnelles de Veolia sont volontaristes, l'objectif étant de former les collaborateurs et les fidéliser.

### *Quelles sont les réactions observées auprès de la population suite à d'éventuelles nuisances ?*

- ➔ **Rami Hariri** : En effet, il peut y avoir parfois des problèmes d'acceptabilité car finalement la population connaît peu la filière. Mais globalement, les sites de méthanisation sont installés dans de petites fermes, il n'y a pas d'odeur car elles

## COMPTE-RENDU COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 4 MARS 2021

sont captées et les risques industriels sont maîtrisés. Beaucoup de fausses idées circulent, mais dans 90% des situations il n'y a aucun problème et les projets sont acceptés par les élus, heureux de voir le dialogue avec les agriculteurs renoué et de prouver qu'il est possible de produire du gaz vert.

- ➔ **Stéphane Persol** invite les élus qui le souhaitent à visiter le site de méthanisation à Thiverval dans les Yvelines.

FIN DE SEANCE